



## 1. GRADE, METIER, EMPLOI

<b>Grade</b>	Infirmier Diplômé d'Etat
<b>Emploi</b>	Infirmier
<b>Métier</b>	Infirmier
<b>% temps</b>	100%

## 2. AFFECTATION

<b>Pôle</b>	OUEST
<b>Structure interne (CR - Code et Libellé)</b>	69Z64 – PEP's
<b>Unité fonctionnelle (Code et Libellé)</b>	2611– CoVuJeunes

## 3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'infirmier est placé sous l'autorité directe du cadre de santé qui coordonne les soins et l'activité de l'unité. Il collabore dans le cadre de ses compétences, avec tous les membres de l'équipe pluri professionnelle, ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants de la prise en charge.

L'infirmier est placé :

- Sous l'autorité hiérarchique du directeur et, par délégation du directeur, du coordonnateur général des soins et du cadre de santé, assistant du chef de pôle, pôle Ouest.
- Sous l'autorité fonctionnelle du chef de son pôle d'affectation, du médecin chef et des PH du service.

Il bénéficie d'un entretien d'évaluation annuel avec le cadre de santé ainsi que d'un bilan annuel avec le responsable médical de la structure qui est le garant du projet de service de l'unité, et le cadre de santé.

L'encadrement se réserve la possibilité de modifier l'affectation de l'agent, selon la nécessité du service.

Conformément à la législation en vigueur :

- **L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)**
- **L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel**

## 4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

Cycle hebdomadaire	38h20 en repos variables, du lundi au vendredi
Amplitude horaire	8h-20h
Horaires	9h-17h

## 5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le pôle Ouest de psychiatrie générale assure la psychiatrie de service public du secteur 69G38 Lyon rive droite (Lyon 1,2 4 et 5), communes de Caluire, Rillieux-la-Pape, Neuville-sur-Saône et limitrophes, Vaulx-en-Verlin. Le pôle Ouest est au service d'un bassin de population de 227 835 habitants de plus de 16 ans.



Le pôle Ouest assure également des missions transversales de recours dans le champ de l'intervention précoce pour les psychoses au service d'un bassin de population de 844 108 habitants. Il assure des missions d'enseignement, de recherche (clinique et neuroscientifique) et de coordination à périmètre régional dans le champ de l'intervention précoce pour les troubles psychotiques.

Le pôle est organisé autour de **4 services** : service d'hospitalisation complète, service de liaison, service ambulatoire et service transversal pour les premiers épisodes psychotiques et les états mentaux à risque.

L'entrée dans les soins – hors hospitalisation en urgence – est organisée depuis deux centres d'accueil, d'évaluation et d'orientation (CADEO). Le service de liaison assure la liaison entre les dispositifs du secteur, et entre les dispositifs de secteur et le domicile du patient.

Le pôle Ouest comprend :

- **3 services sectorisés** :
  - Le **service hospitalisation complète** qui s'adresse à l'ensemble des patients du pôle et comprend quatre unités d'hospitalisations : Georges Lanteri-Laura, Georges Canguilhem, Françoise Dolto, Jean-Bertrand Pontalis ;
  - Le **service ambulatoire** avec trois centres médico-psychologiques (CMP), trois centres d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP), deux centres d'accueil, d'évaluation et d'orientation (CADEO) ;
  - Le **service de liaison** avec un hôpital de jour (HDJ) de crise et une équipe mobile polaire qui gère notamment le dispositif Roussy ;
- **1 service transversal** pour les premiers épisodes psychotiques et les états mentaux à risque qui comprend une unité d'hospitalisation complète, et trois unités ambulatoires (PEPS programme rétablissement, PEPS case management, et CoVuJeunes). Le service transversal porte également des missions de recherche et d'enseignement dans le champ clinique et des neurosciences appliqués à l'intervention précoce sur un périmètre régional.

## 6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L'infirmier réalise, dans le respect des règles professionnelles, des soins préventifs, curatifs de nature relationnelle technique ou éducative en tenant compte de l'évolution des soins.

Son action vise à maintenir, restaurer et promouvoir la santé et l'autonomie de la personne dans ses composantes psychologique, sociale, économique et culturelle.

Les soins infirmiers sont dispensés soit sur prescription médicale, soit dans le cadre du rôle propre.

L'infirmier participe également à des actions de formation, d'encadrement des étudiants, de prévention et d'éducation à la santé et de recherche en soins infirmiers.

## 7. ACTIVITES PRINCIPALES

Clinicien expérimenté en santé mentale, l'infirmier :

- Collabore avec les équipes pluriprofessionnelles concernées par la prise en charge du patient tout au long de son parcours de soins ;
- Mène des actions d'évaluation et de suivi des patients dans leur environnement personnel. Il assure des actions d'informations et de sensibilisations au sein de la communauté. Son action vise le rétablissement et l'autonomisation des patients ;



- Aide les patients à améliorer leur qualité de vie en s'appuyant sur les services communautaires afin de favoriser l'autonomie et la réinsertion sociale ;
- Assure des prises en charges individuelles et/ou groupales dans le cadre du projet de soins défini par les psychiatres en charge du patient ;
- A un degré d'autonomie et de responsabilité dans ses actes professionnels le mettant en capacité de concevoir, conduire, évaluer des projets personnalisés ou adaptés à des populations identifiées. Il est en mesure de participer à une coordination fonctionnelle dans une équipe et de contribuer à la formation professionnelle d'autres intervenants ;
- Est impliqué dans une relation soignante de proximité inscrite dans une temporalité. Il aide et accompagne des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion. Pour ce faire, il établit une relation de confiance avec la personne ou le groupe accompagné et élabore son intervention en fonction de son histoire et de ses potentialités psychologiques, physiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.

## 8. ACTIVITES SPECIFIQUES

- Accueillir, évaluer, orienter et accompagner la personne : lui fournir explications et aide dans son parcours ;
- Organiser des activités et accompagner dans des démarches éducatives, sociales, administratives, de recherche de lieux de vie en fonction des projets individuels des jeunes ;
- Promouvoir l'autonomisation de chaque personne en fonction de son projet individuel, de ses compétences du moment ;
- Contribuer à garantir la continuité du cadre de soins ;
- Planifier et assurer les soins prescrits pour chaque personne ;
- Assurer la tenue des dossiers de projet de soins individuels, préparation des synthèses ;
- Réaliser la cotation de son activité ;
- Etre garant de la transmission et de la fiabilité des informations contenues dans le dossier de soins ;
- Proposer et animer des groupes médiatisés ;
- Conduire des entretiens infirmiers notamment dans une logique motivationnelle ;
- Participer aux missions de communication, de sensibilisation et d'information du dispositif CoVuJeunes auprès des partenaires (CLSM, missions locales, associations...) ;
- Réaliser des bilans d'autonomie à l'aide d'échelles de mesures diverses ;
- Participer activement à l'encadrement pédagogique des étudiants infirmiers et s'informer régulièrement de l'évolution de l'enseignement et de son incidence sur les terrains de stage.

## 9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Posséder un esprit d'initiative et une capacité d'autonomie mais savoir travailler en groupe ;
- Avoir le sens des responsabilités ;
- Avoir des capacités d'adaptation ;
- Posséder le sens de l'organisation et de la planification du travail ;
- Etre capable d'écoute et d'empathie ;
- Aptitude à rendre compte ;
- S'inscrire dans le projet de soins de la personne accueillie ;
- Faire preuve de maîtrise de soi face à des situations de crise ;
- S'inscrire dans une dynamique d'évolution (formation continue, conférences et congrès) ;
- Faire preuve de dynamisme.

### 9.1. Formation souhaitée

- Diplôme d'Etat Infirmier ou d'Infirmier de Secteur Psychiatrique



## **9.2. Expérience professionnelle**

- Une expérience en psychiatrie est souhaitable

## **9.3. Connaissances spécifiques attendues**

- Une formation sur l'accueil et/ou aux techniques d'entretien infirmier est un plus ;
- Posséder des connaissances cliniques spécifiques aux pathologies psychiatriques ;
- Connaissance en techniques de réhabilitation/remédiation cognitive, rétablissement, psychoéducation et réduction des risques ;
- Connaissance des acteurs et dispositifs partenariaux des champs sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

**CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT****Pôle Emetteur**

POLE OUEST

**Modifications apportées par la nouvelle version**

- Création du profil

**Rédaction**S. CELLARD  
Cadre Supérieure de Santé  
Assistant Chef de Pôle**Vérification**F. MARTIN  
Cadre supérieur de santé  
Responsable recrutement**Validation**P-H. DUCHARME  
Directeur des Soins